



Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais

Compte-rendu de la réunion de présentation des orientations d'aménagement du PADD Mercredi 10 décembre 2008, 10h00, Cuffies

Présents :

M. Alain BEAUDON	Belleu – Maire adjoint
M. Jean-François DE BAERE	Billy-sur-Aisne - Maire
M. Jean-Pierre EVRAD	Billy-sur-Aisne - Maire
Mme Violette LEGRAND	Soissons – Maire Adjointe
M. Jean-Pierre CORNEILLE	Cuffies - Maire
M. Antoine LIERMAN	Cuisy-en-Almont
M. Patrick DUMAIRE	Juvigny - Maire
M. Jean WALKOWIAK	Leury – Maire
M. Daniel MARTIGNENE	Mercin-et-Vaux - Maire
M. Laurent CAUDRON	Mercin-et-Vaux – Maire adjoint
M. Gérard COUVREUR	Missy-aux-Bois - Maire
M. Alain RAVERDY	Villeneuve-Saint-Germain - Maire
Mme Brigitte CHARPENTIER	Pommiers – Maire adjoint
Mme Bernadette KASPRZAK	Serches - Maire
Mme CHALMIN	Sermoise – Maire Vice-présidente en charge du SCoT
Mme CHAMPENOIS	Cuisy-en-Almont - Maire
M. Didier BODA	Soissons – Maire adjoint Président du SITUS
M. Jean-Paul JULHES	Soissons – Maire adjoint
Monsieur Yvon VAN MELLO	Courmelles - Maire
Monsieur Serge VALLEE	Courmelles
M. Gilbert BOBIN	Vauxbuin - Maire
M. Yvon MOINOT	Cuffies – Maire adjoint
M. Jacques FRAIZE	Maast-et-Violaine – Maire
Mme Marie-Angé LEGARREC	Service urbanisme – Ville de Soissons
M. Laurent BRETON	DGAC Picardie
Mme Sandra DELABY	DDAF
Mme Stéphanie DUBAN	Conseil régional de Picardie – Pays du Soissonnais
Mme Jocelyne BANNIER	Bucy-le-Long - Mairie
M. JP BATTISACCHI	Bucy-le-Long - Maire
Mme Valérie VASSEUR-DEFIVES	SDAP
M. Daniel DELAHAYE	Pasly
Mme Élisabeth TULOUP	Soissons
M. Raphael MATHIEU	ESH LOGIVAM
Mme Claudie MALLET	Vauxbuin – Maire adjointe
M. Claude NONNI	Soissons
M. Philippe LUX	ODES
Mme Marie-Christine DI STEFANO	DDE de l'Aisne
Mme Marie-Godelène GANIVET	CCI de l'Aisne
M. Jean SAUMONT	Communauté de Communes Villers-Cotterêts – Forêt de Retz – Vice-président
M. Édouard JUN	Communauté de Communes Villers-Cotterêts – Forêt de Retz

M. Luc POCARD	Communauté de Communes Villers-Cotterêts – Forêt de Retz
M. Christian VARLET	DIREN Picardie
Mme Amandine TALLE	Communauté de Communes d'Oulchy-le-Château
M. André NAWROT	Communauté de Communes du Val de l'Aisne
M. Philippe PIERRET	Communauté de Communes du Val de l'Aisne
Mme Marie BERTHAUT	Chambre d'Agriculture de l'Aisne – Déléguée
Mme DELVAL	Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne
M. Jean CHABROL	Syndicat des Eaux Vallée Verte
M. Jean-Michel GUILLON	Communauté d'Agglomération du Soissonnais
Mme Céline HUBY	Communauté d'Agglomération du Soissonnais
Mme Thérèse LE VAN	Communauté d'Agglomération du Soissonnais
M. Jean-Michel GUILLON	Communauté d'Agglomération du Soissonnais
M. Nicolas JACQUEL	Pôle Foncier-Habitat Communauté d'Agglomération du Soissonnais
Mlle Fabienne CELDRAN	Directrice d'agence – CITADIA

Excusés :

Mairie de Septmonts	Monsieur Michel DOUAY (représenté)
Ministère de la Défense - SGA	
DRIRE Picardie	
M. Patrick DAY	Ville de Soissons - Maire
Mme Mireille TIQUET	Ville de Soissons – Maire adjointe
M. Franck DELATTRE	Ville de Soissons – Maire adjoint
Mme Claire LE FLECHER	Ville de Soissons – Maire adjointe

Mme CHALMIN, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais en charge de la révision du Schéma Directeur, introduit la réunion en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et rappelle l'avancement de la démarche.
Le bureau d'études CITADIA CONSEIL présente le déroulé de son intervention.

La réunion débute à 10h15.

L'objet de la réunion est de présenter aux élus et aux personnes publiques associées à la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais les scénarios démographiques ainsi que les grandes orientations d'aménagement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le bureau d'études CITADIA, mandaté par la Communauté d'Agglomération pour élaborer le SCOT, expose ensuite, de manière synthétique, les 3 scénarios de développement définis pour le Soissonnais :

- Poursuite du modèle hérité qui se traduirait par un déclin sensible du territoire,
- Reprise et rééquilibrage de la croissance mettant en œuvre les objectifs du PLH 2008-2013,
- Affirmation de Soissons et du Soissonnais comme un pôle régional structurant et structuré.

Les orientations du PADD sont à 2 échelles :

- Celle, macro, du rattachement de l'Agglomération à la dynamique économique du pôle de Roissy-Charles De Gaulle,
- Celle, micro, de l'organisation interne du territoire en vue d'organiser sa croissance, l'accueil de population et d'activités nouvelles.

Le parti d'aménagement décliné dans le PADD se fonde sur 3 idées fortes :

- Satisfaction des besoins humains ne déterminant un équilibre entre ville et nature afin d'organiser spatialement les réponses à apporter aux besoins liées à la croissance démographiques et économique. La qualité du cadre et les conditions de vie des habitants est essentielle pour assurer une cohésion sociale et une attractivité durable. Le SCOT doit offrir à chacun l'opportunité de se loger, de travailler et de se déplacer.
- Valorisation du positionnement géographique du territoire dans le but de l'ouvrir vers son environnement régional et extra régional. L'ambition affichée est de devenir un pôle structurant en terme de développement économique et d'attractivité résidentielle.
- Conciliation entre préservation et valorisation environnementale et paysagère du territoire (urbanisation raisonnée et plus dense, développement d'une offre touristique respectueuse, exploitation du potentiel environnemental...).

Les participants sont invités à intervenir après la présentation de chaque grand thème. Plusieurs points sont abordés lors de ces débats :

- M. Didier BODA et M. BEAUDON

Le Soissonnais est le seul territoire picard enclavé de la sorte. C'est le résultat des politiques depuis 30 ans. Mais aujourd'hui, que faisons-nous, tous ensemble, pour arriver à mettre en place le scénario « favorable » ? Il est nécessaire de développer les complémentarités, notamment, sur l'axe RN2 vers Paris et sur l'axe RN31 vers Reims (Fismes...). Il faut bien être conscient de l'importance de la mise à 2x2 voies de la RN2 pour le développement de tout le Soissonnais.

- Mme TULOUP

Le développement de le RN2 et du fer doivent se faire en parallèle.

- M. SAUMONT

Le désenclavement du territoire doit nécessairement être travaillé avec les voisins (fer, RN2...). Dans le cadre de l'élaboration de son SCOT, l'intercommunalité souhaite pouvoir travailler avec l'Agglomération.

La question du développement de la filière bois est importante à traiter. Il en est de même pour le tourisme. Dans tous les cas des complémentarités sont à trouver entre les territoires.

- Mme DELVAL

Le développement économique de l'Agglomération pourrait affaiblir les zones artisanales des territoires voisins.

Des complémentarités sont à trouver mais dans tous les cas, si l'Agglomération se développe, c'est tout le Soissonnais qui en profitera.

- M. VALLEE

Le développement du « Pays » n'a pas été facile. On ne peut pas avoir 2 langages : « il faut travailler ensemble » et d'un autre côté « on ne le fait pas, on ne veut pas »... Si on progresse, ce sera tous ensemble et il est nécessaire d'agir.

- Mme KASPRZAK

Avec l'attractivité du territoire, il est nécessaire de développer le volet « tourisme » : gites, accueil et capacités d'hébergement professionnels...

Madame CHALMIN précise que la présentation faite par CITADIA sera prochainement téléchargeable sur le site de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais.

La réunion s'achève à 12h30